

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article107>



APADHE pour enfants malades

- Troubles - Difficultés - Profils particuliers - Enfants malades -



Date de mise en ligne : lundi 11 septembre 2017

Copyright © S P D E I 42 - Tous droits réservés

Ce service s'adresse à tout élève d'un établissement scolaire de la Loire de la PS au lycée dont la scolarité est interrompue momentanément (2 semaines minimum) pour raisons médicales.

Documents à destination des familles

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Formulaire de demande

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Courrier médical

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Information aux familles

Procédure : remplir le formulaire de demande et le renvoyer accompagné du courrier médical rempli par un médecin à l'adresse suivante :

Par courrier postal : DSDEN, Madame le médecin conseiller technique, 9-11 rue des docteurs Charcot, 42 023 SAINT-ETIENNE.

Ou par mail : ce.ia42-ssanelv chez ac-lyon.fr

Documents à destination des enseignants volontaires

Les élèves sont suivis par des enseignants en activité. Ils sont rémunérés en HSE. La priorité est donnée aux enseignants de la classe de l'élève. Si ce n'est pas possible, le service fait appel à des enseignants d'autres établissements.

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg>

Fiche de renseignements professeurs volontaires

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Information aux enseignants

Si vous êtes professeur volontaire pour suivre des enfants malades, vous pouvez remplir la fiche de renseignements ci-jointe et la renvoyer par mail (ce.ia42-sapad chez ac-lyon.fr)